



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

6 septembre 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue à la mairie, le 6 septembre 2016 à 19 h, sous la présidence du maire, Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire et président du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine  
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île  
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima  
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général  
M. Serge Bourgeois, greffier adjoint

**CM1609-710**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 18 heures.

**CM1609-711**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Jean-Mathieu Poirier, appuyée par M. Roger Chevarie, il est résolu à l'unanimité

que l'ordre du jour présenté soit adopté en laissant ouvert le point *Affaires diverses*.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
  - 3.1 Réglementation municipale
    - 3.1.1 Avis de motion – Règlement n° CM-2016-08 édictant le Plan de gestion des matières résiduelles révisé
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

6 septembre 2016

### RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

CM1609-712

#### Avis de motion – Règlement n° CM-2016-08 édictant le Plan de gestion des matières résiduelles révisé

Le conseiller M. Roger Chevarie donne l'avis de motion préalable à l'adoption du Règlement numéro CM-2016-10 édictant le Plan de gestion des matières résiduelles révisé.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

CM1609-713

### CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Germain Leblanc, appuyée par M. Gaétan Richard, il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 18 h 15.

\_\_\_\_\_  
Jonathan Lapierre, maire

\_\_\_\_\_  
Serge Bourgeois, greffier  
adjoint